

## Communiqué de presse

### *Négociations dans les secteurs public et parapublic*

---

## **Le Front commun déçu de la proposition gouvernementale**



Les porte-parole du Front commun, Régine Laurent, porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Louis Roy, de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et Daniel Boyer, de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ont réagi ce matin, de façon préliminaire, au dépôt des propositions du gouvernement en vue de la négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic.

Le Front commun apprécie le geste du gouvernement de ne pas attendre la fin du délai pour déposer ses offres. « Nous sommes heureux que le gouvernement ait choisi de respecter l'échéancier proposé par le Front commun, mais ce n'est pas tout de respecter l'échéancier, encore faut-il respecter les 475 000 travailleuses et travailleurs de l'État. Malheureusement, l'annonce de ce matin ne prouve pas les bonnes intentions du gouvernement à cet égard », ont déclaré les leaders syndicaux du Front commun.

« Cependant, la proposition du gouvernement est loin d'être à la hauteur des attentes légitimes de nos membres. Le fait que la proposition gouvernementale prévoit seulement 7 % pour couvrir l'ensemble des coûts de main-d'œuvre ne garantit aucunement des augmentations de salaire pour les travailleuses et travailleurs », a déclaré Louis Roy.

Le Front commun est surpris que le gouvernement du Québec n'ait pas tenu compte de l'étude de l'Institut de la statistique du Québec dévoilée la semaine dernière et qui concluait que les salaires versés dans la fonction publique et dans les réseaux de la santé et de l'éducation sont inférieurs de 8,7 % à ceux versés dans les autres secteurs de l'économie, pour des emplois comparables.

« Cet écart s'agrandit d'année en année. Le gouvernement doit agir maintenant pour attirer la main-d'œuvre qualifiée et retenir celle qui est expérimentée. Il est clair que d'offrir des salaires concurrentiels, dans tous les corps d'emplois, est la solution à privilégier. La proposition gouvernementale n'offre aucune solution aux problèmes de pénurie, voire même les aggrave, en laissant les conditions de travail se détériorer dans les services publics », a ajouté Daniel Boyer.

## **Le Front commun prêt à négocier**

Au cours des prochains jours, les organisations membres du Front commun présenteront le contenu du dépôt gouvernemental à leurs instances et en feront une analyse exhaustive. Afin d'obtenir un portrait complet de la situation, il importe de connaître également les réponses du gouvernement et des représentants patronaux à toutes les tables sectorielles.

« À partir de maintenant, nous sommes prêts à négocier. Nous souhaitons que les déclarations de la présidente du Conseil du trésor ouvrent vraiment la porte à une négociation de bonne foi, et non à une discussion à sens unique sur des offres qui ne peuvent pas bouger, tel que nous l'avons vécu en 2005. Nous gardons résolument le cap sur notre intention de nous entendre avec le gouvernement d'ici au 31 mars 2010. Le fossé entre nos demandes et l'offre de ce matin est large, il faut donc rapidement s'asseoir à la table de négociations afin de parvenir à une entente, au bénéfice de nos membres, mais aussi de la population en garantissant de meilleurs services publics », a conclu Régine Laurent.

Le Front commun revendique des hausses de salaires de 2 % par année afin de protéger le pouvoir d'achat des salariées et des salariés. De plus, les syndicats veulent entreprendre un rattrapage salarial afin de rendre les salaires versés dans le secteur public plus concurrentiels. À cet égard, le Front commun demande un rattrapage salarial annuel de 49 cents l'heure, en moyenne, ce qui équivaut à 1,75 % du salaire moyen.

Le Front commun regroupe 475 000 personnes salariées des services publics. Il s'agit des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement, des travailleuses et travailleurs syndiqués des réseaux de la santé, de l'éducation et de certains organismes gouvernementaux. Le Front commun est formé du SISP (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), de la CSN (FSSS, FEESP, FNEEQ, FP) et de la FTQ (SCFP, SQEES, SEPB, UES).

---

Date : 30 novembre 2009

Source : Front commun SISP-CSN-FTQ

Photographe : Clément Allard

Renseignements: Marjolaine Perreault, SISP, 514 235-5082

Jean-Pierre Larche, CSN, 514 605-0757

Mélanie Malenfant, FTQ, 514 705-0298